

(Traduction)

AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
OTTAWA, CANADA

Le 4 août 1992

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de me référer aux récentes discussions entre les représentants du Gouvernement des États-Unis d'Amérique et du Gouvernement du Canada au sujet des modalités et conditions de la coopération entre la U.S. National Aeronautics and Space Administration (NASA) et l'Agence spatiale canadienne (ASC) relativement au vol de la charge utile CANEX-2 dans la navette spatiale.

J'ai en outre l'honneur de vous proposer que la coopération entre nos deux Gouvernements à l'égard de ce projet soit soumise aux modalités et conditions énoncées dans le Protocole d'entente ci-joint conclu le 31 mars 1992 entre la NASA et l'ASC.

Si la proposition qui précède agréée au Gouvernement du Canada, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, et le Protocole d'entente qui y est annexé, dont les versions française et anglaise font également foi, ainsi que votre Note en réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse, avec effet rétroactif au 31 mars 1992, et qui restera en vigueur jusqu'à la dénonciation du Protocole d'entente, conformément aux modalités dudit Protocole.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

(signé)

Peter B. Teeley

L'honorable
Barbara J. McDougall
Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures
Ottawa